FÉVRIER 2014

VISION
sur le Lac

www.ville.sainte-marthe-sur-le-lac.qc.ca

Budget 2014 – Un contexte budgétaire très contraignant p. 4 et 5
Information sur la viabilité hivernale p. 7
Programme d'activités hivernales p. 13

MESSAGE de la mairesse

Chères concitoyennes,
Chers concitoyens,

Cette première édition du Vision sur le Lac me fournit une belle occasion pour vous souhaiter une très belle année 2014!

Outre l'adoption du budget dans un contexte très contraignant, dont vous pourrez prendre connaissance dans les prochaines pages, l'action n'a pas manqué au cours des derniers mois. En effet, mes collègues maires m'ont fait l'honneur de m'élire à titre de première préfète de l'histoire de la MRC de Deux-Montagnes en décembre. Cette belle marque de confiance permettra à notre Ville de s'ancrer encore plus solidement dans les enjeux régionaux et métropolitains.

Sur le plan des projets en 2014, je souligne la mise en chantier du nouvel accès autoroutier dans le secteur nord-ouest, pour désengorger le boulevard des Promenades en pointe matinale, de même que l'ajout de locaux au Centre communautaire en vue d'un agrandissement qui permettra d'accueillir la bibliothèque municipale.

En terminant, je vous rappelle l'importance de respecter la réglementation sur le déneigement qui interdit de déposer, de souffler ou de pousser la neige sur le terrain d'un voisin ou dans la rue. Aussi, adaptez votre conduite aux conditions routières dans la perspective de la viabilité hivernale.

Bon hiver!

La mairesse,

Me Sonia Paulus

La Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac est maintenant dotée d'un système d'appels automatisés qui permet d'avertir les citoyens en cas d'urgence ou lorsque des messages importants doivent être divulgués à l'ensemble de la municipalité. Il s'agit d'un moyen de diffusion efficace et rapide qui améliore la bonne communication. Si vous êtes nouvellement résident de la Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac, que vous possédez un numéro confidentiel ou un nouveau numéro et que vous désirez recevoir ces appels, veuillez s'il vous plaît communiquer avec Madame Audrey Fontaine Laflamme au 450 472-7310, poste 109, ou par courriel via le a.fontaine@ville.sainte-marthe-sur-le-lac.qc.ca, et il nous fera plaisir de vous ajouter dans le système.

DÉJEUNER de la mairesse

Les citoyennes et les citoyens qui souhaitent s'entretenir avec Me Paulus d'un sujet qui leur tient à cœur, d'un projet, d'une suggestion ou d'une problématique sont cordialement invités à participer à ce déjeuner-causerie qui se tient à l'hôtel de ville le deuxième samedi de chaque mois, de 9 h 30 à 11 h. Les prochains *Déjeuners de la mairesse* se tiendront les samedis 8 février et 8 mars. Joignez-vous à la discussion!

Veuillez confirmer votre présence en communiquant avec l'adjointe à la direction générale, au 450 472-7310, poste 144.

Mairesse

District 1

District 2

District 3

VOTRE CONSEIL

District 4

District 5

District 6

Me Sonia Paulus - Mairesse
s.paulus@ville.sainte-marthe-sur-le-lac.qc.ca

Préfète de la MRC de Deux-Montagnes – Conférence régionale des élus des Laurentides
Comité d'action et de protection de la sablière – Office régional d'habitation
Responsable de Vision sur le Lac

François Robillard - District 1
f.robillard@ville.sainte-marthe-sur-le-lac.qc.ca

Comité consultatif d'urbanisme
Conseil intermunicipal de transport des Laurentides
Comité des incendies
Services communautaires / loisirs
Comité Loisir Laurentides
Comité COBAMIL
Commission des jeunes élus de l'UMQ

Jean-Guy Lajeunesse - District 2
jg.lajeunesse@ville.sainte-marthe-sur-le-lac.qc.ca

Centre local de développement
Centre de tri Tricentris
Comité de la famille
Comité des travaux publics

Yves Legault - District 3
y.legault@ville.sainte-marthe-sur-le-lac.qc.ca

Comité de la sécurité publique
Conseil intermunicipal de transport des Laurentides
Comité des finances et administration
Office régional d'habitation
Régie d'assainissement des eaux de Deux-Montagnes
Régie de traitement des eaux usées de Deux-Montagnes
Comité des incendies
Comité de circulation

André Bessette - District 4
a.bessette@ville.sainte-marthe-sur-le-lac.qc.ca

Comité des finances et administration
Comité des travaux publics
Comité de circulation

Annie-Claude Lacombe - District 5
ac.lacombe@ville.sainte-marthe-sur-le-lac.qc.ca

Comité consultatif d'urbanisme
Comité d'action et de protection de la sablière
Services communautaires / loisirs
Pavillon de la jeunesse
Comité de la famille

François Racine - District 6
f.racine@ville.sainte-marthe-sur-le-lac.qc.ca

Comité sur les mesures d'urgence et la sécurité civile
Comité de circulation
Pavillon de la jeunesse
Comité de la sécurité publique

SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL :

**Les prochaines séances du conseil municipal auront lieu à 20 h,
les mercredis 12 février et 12 mars 2014, à la salle du conseil de l'hôtel de ville.**

UN CONTEXTE BUDGÉTAIRE TRÈS CONTRAIGNANT

Coupes dans les revenus

Le conseil municipal a adopté des prévisions budgétaires de 20 238 300 $ pour l'année 2014, en hausse de 2,56 %, et ce, dans un contexte très contraignant pour le monde municipal. En effet, Sainte-Marthe-sur-le-Lac et l'ensemble des municipalités ont été confrontés à la décision du gouvernement du Québec de reconduire unilatéralement l'entente sur le partenariat fiscal et financier, en ne remboursant aux municipalités que 62,8 % des montants qu'ils auront versés en vertu de la TVQ. Pourtant, l'entente précédente prévoyait un remboursement à 100 % de la TVQ à compter du 1er janvier dernier. Par conséquent, cette décision a occasionné un manque à gagner de 127 013 $ dans le budget 2014 de la Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac. À l'heure actuelle, l'Union des municipalités du Québec évalue cette perte de revenus à environ 236 M$.

Augmentations importantes des quoteparts

À ce manque à gagner se sont ajoutées des augmentations substantielles quant aux quoteparts que la Ville doit verser pour différents services collectifs et régionaux, notamment : Police régionale de Deux-Montagnes, Service intermunicipal des incendies, CIT Laurentides, MRC de Deux-Montagnes, Communauté métropolitaine de Montréal, Régie de traitement des eaux usées et Régie d'assainissement des eaux usées. Ainsi, ces quoteparts augmentent toutes, sans exception, représentant une augmentation globale de 593 587 $ au budget 2014.

Un compte de taxes qui reflète la réalité

La hausse de dépenses sur lesquelles l'administration n'a peu sinon aucun contrôle, c'est-à-dire les quoteparts et l'importante baisse de revenus conséquente à la décision de Québec concernant la TVQ, provoque un manque de revenus de 720 600 $ en 2014.

Il est impératif de protéger les assises financières collectives et de s'assurer que les tarifs et les taux de taxes reflètent le coût réel des services. C'est pourquoi le taux de la taxe foncière résidentielle passe de 0,6955 $ par 100 $ d'évaluation foncière à 0,7455 $, soit une augmentation de 0,05 $ par 100 $ d'évaluation. Cela représente, pour une propriété moyenne évaluée à 250 000 $, une augmentation de taxes de 125 $. De plus, il est à noter que les tarifs résidentiels pour la fourniture de l'eau potable, les égouts et les matières résiduelles sont tous gelés.

En ce qui concerne le taux de taxation foncière des immeubles non résidentiels, applicable aux commerçants, il augmente également de 0,05 $ par 100 $ d'évaluation, soit de 1,9089 $ à 1,9589 $. Les tarifs commerciaux (eau, égouts et matières résiduelles) sont quant à eux maintenus au même niveau qu'en 2013.

Maintenir les investissements

Au cours des prochains mois, l'administration municipale entend maintenir les investissements afin que les citoyennes et les citoyens continuent de profiter d'infrastructures et de services à la hauteur de leurs attentes.

Le Programme d'investissements prévoit à cet égard différents projets totalisant 4,6 M$. Il est important de noter que ce sont des projets planifiés seulement et que le conseil municipal aura tout le loisir, en tenant compte de l'état des finances, de les amorcer ou de les reporter.

Parmi ces projets, il faut noter :

- L'aménagement du parc-école de la nouvelle école primaire située dans le secteur nord-ouest;
- La réfection des trottoirs des écoles des Lucioles et Horizon-du-Lac;
- Des travaux d'amélioration dans certains parcs du territoire afin qu'ils répondent adéquatement aux besoins des clientèles qu'ils desservent;
- La mise aux normes des bâtiments municipaux, notamment par l'ajout de locaux au Centre communautaire dans la perspective d'un agrandissement qui permettra d'accueillir la bibliothèque que nous souhaitons déménager, de même que la planification de l'utilisation du Pavillon de la Jeunesse dans notre offre d'activités;
- Les travaux d'aménagement d'un nouvel accès à l'autoroute 640 en direction est, pour les citoyennes et citoyens de l'ouest de notre territoire, devraient débuter en 2014.

« Nous aurions pu absorber, à même le budget, ces importantes hausses de dépenses. Or, où aurions-nous dû couper? Dans les camps de jour qui sont si populaires et aimés? Reporter nos programmes d'entretien du réseau routier en dépit de la sécurité des citoyennes et citoyens? Renoncer à la qualité des services au quotidien pour une simple question de finances est un choix qui manque de vision », a précisé la mairesse, Me Sonia Paulus.

TAXATION

	2014	2013
Taxe résiduelle	0,7455 du 100 $ d'évaluation	0,6955 du 100 $ d'évaluation
Taxe d'eau résidentielle	100 $	100 $
Taxe d'ordure résidentielle	230 $	230 $
Taxe d'égout sanitaire résidentielle	71 $	71 $
Taxe d'assainissement	0,0749 $ du mètre carré	0,0734 $ du mètre carré

Répartition du taux de taxes de 0,7455 $ par 100 $ d'évaluation

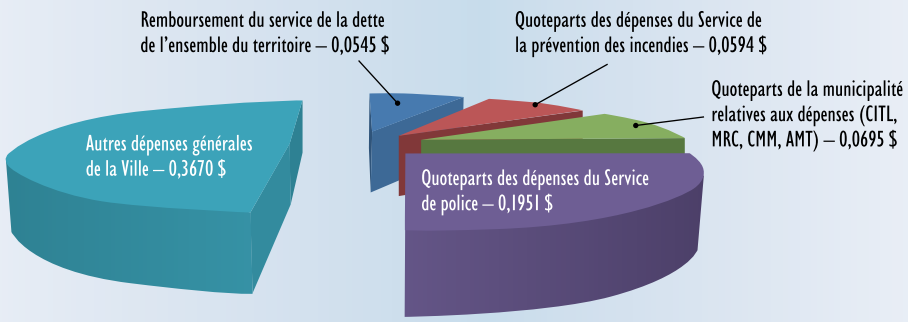

Dépenses

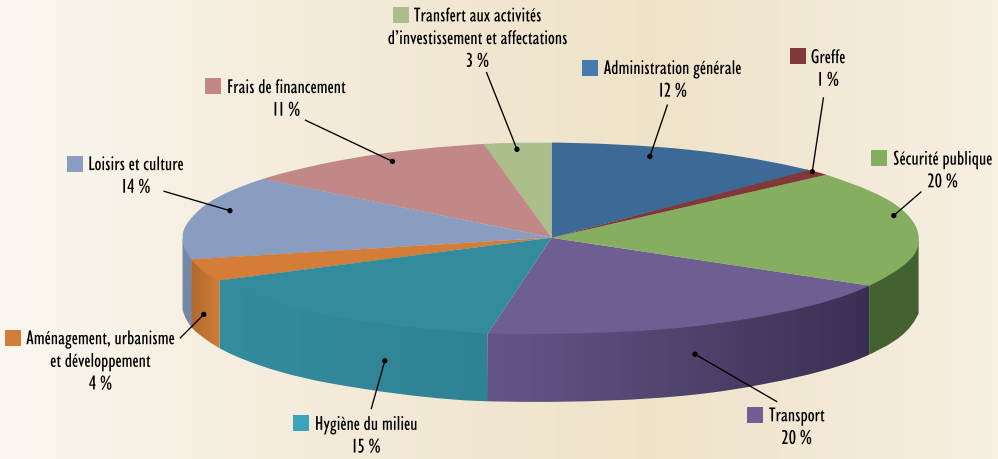

Taxes municipales – Premier versement

Nous vous rappelons que le premier versement de votre compte de taxes municipales doit être effectué au plus tard le 3 mars. N'oubliez pas de joindre le coupon détachable à votre paiement.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, n'hésitez pas à communiquer avec nous au 450 472-7310, poste 100.

Programme de subvention pour l'achat de couches réutilisables

Destinée à contribuer à la protection de l'environnement, la Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac encourage l'utilisation de couches réutilisables en accordant aux familles qui résident sur son territoire une aide financière pour l'achat de ce type de couches. En 2013, 37 nouveaux parents ont opté pour l'utilisation des couches réutilisables et ont reçu un remboursement dans le cadre de ce programme.

Le programme se poursuit en 2014. Ainsi, sur présentation d'une preuve d'achat (facture originale ou reçu de caisse valide d'un commerçant) de couches réutilisables d'une valeur de 200 $ et plus, avant les taxes, les familles qui désirent participer à ce programme recevront un remboursement de 150 $. Une limite d'un remboursement de couches réutilisables par enfant, par année, s'applique.

Ce programme s'adresse aux parents d'enfants de 18 mois ou moins résidant en permanence à Sainte-Marthe-sur-le-Lac.

Pour obtenir votre remboursement, il suffit de télécharger le formulaire en vous rendant sous l'onglet « Programme de subvention pour l'achat de couches réutilisables, Formulaire de remboursement » au bas de la page d'accueil du site Internet de la Ville et de vous présenter à l'hôtel de ville avec les documents demandés.

PROGRAMME *UNE NAISSANCE, DEUX ARBRES*

Le programme *Une naissance, deux arbres* est de retour en 2014. Les nouveaux parents pourront donc continuer de souligner l'arrivée de leur enfant en faisant un geste écologique. Notez que tous les enfants nés de parents marthelacquois ou adoptés par des résidents de Sainte-Marthe-sur-le-Lac qui habitent toujours dans notre ville sont admissibles au programme.

Grâce à cette initiative, la Ville offre aux parents un arbre qu'ils planteront sur leur propriété. Aussi, pour chaque arbre remis, un deuxième arbre sera planté dans une placette ou un espace vert du territoire.

Pour inscrire votre enfant, vous n'avez qu'à vous présenter à l'hôtel de ville durant les heures d'ouverture, muni des documents requis (voir ci-dessous) et d'une photographie en couleur de votre enfant qui sera utilisée pour produire le certificat. De préférence, la photographie sera en format JPEG, ses dimensions de 1 800 à 4 000 pixels, avec une résolution minimale de 300 dpi. Nous vous invitons à la transmettre à l'adresse suivante : m.poirier@ville.sainte-marthe-sur-le-lac.qc.ca.

À la suite de l'inscription, vous recevrez un certificat officiel indiquant l'arbre qui a été attribué à votre enfant, et ce, lors de la remise prévue à l'automne. Une fiche descriptive qui vous permettra d'en apprendre davantage sur l'essence de l'arbre accompagnera le certificat. Vous avez jusqu'au **vendredi 5 septembre 2014** pour inscrire votre enfant, sans quoi la remise sera reportée à l'année suivante.

Trois documents sont nécessaires pour inscrire votre enfant :

- Une pièce justificative indiquant la date de naissance ou d'adoption de l'enfant (acte de naissance ou d'adoption, carte d'assurance maladie, etc.);
- Un document prouvant que les parents ou l'un des deux parents étaient des résidents de Sainte-Marthe-sur-le-Lac au moment de la naissance ou de l'adoption (permis de conduire, compte de taxes municipales, bail, facture d'Hydro-Québec, de Bell ou de Vidéotron, etc.);
- La carte du citoyen.

Vous pouvez télécharger le formulaire d'inscription à partir de notre site Internet, le : www.ville.sainte-marthe-sur-le-Lac.qc.ca. Une cérémonie de remise des certificats est prévue le dimanche 19 octobre et la livraison des arbres aura lieu du 20 au 24 octobre 2014. Vous pourrez choisir votre arbre parmi les trois essences suivantes : le lilas japonais, le pommetier Makamik et le tilleul Greenspire (la Ville se réserve le droit d'offrir une solution de remplacement si l'essence choisie n'est pas disponible au moment de la remise). Notez que l'arbre qui vous sera remis devra être planté sur le territoire marthelacquois.

NOMINATION DE LA MAIRESSE COMME PRÉFÈTE DE LA MRC DE DEUX-MONTAGNES

C'est avec fierté que la Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac annonce la nomination de la mairesse Me Sonia Paulus comme préfète de la MRC de Deux-Montagnes. L'honneur est encore plus grand sachant que ce poste est occupé pour la première fois de l'histoire par une femme. Son mandat est d'une durée de deux ans et il permettra à la Ville de s'impliquer encore plus fortement dans les enjeux régionaux et métropolitains.

MODIFICATION AUX LIMITES DE VITESSE

Le conseil municipal de Sainte-Marthe-sur-le-Lac a adopté un règlement décrétant la modification de la limite de vitesse sur la rue Louise, laquelle entrera en vigueur dans les semaines à venir. Ainsi, la limite de vitesse actuelle de 30 km/h sera augmentée à 40 km/h sur l'ensemble de cette artère. Cette augmentation des limites de vitesse ne signifie pas une plus grande tolérance de la part des policiers. Au contraire, ces derniers appliqueront la politique de la tolérance zéro à l'égard des excès de vitesse.

Information sur la viabilité hivernale

C'EST L'HIVER, JE M'ADAPTE!

Dans la dernière édition de votre Vision sur le Lac, nous vous avons décrit les grands axes de la viabilité hivernale, une nouvelle approche face à l'hiver qui amènera chacun d'entre nous à changer ses comportements routiers pour un hiver sans tracas. Alors que l'hiver est arrivé et parce que ce dernier amène son lot d'intempéries, allant de la neige à la glace en passant par les précipitations de verglas, la Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac vous présente ce mois-ci en quoi consiste son plan de viabilité hivernale.

Pourquoi adhérer au concept de viabilité hivernale?

La Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac s'inscrit parmi les pionnières au Québec avec les villes de Blainville, de Sherbrooke, de Repentigny, de Brossard et de Longueuil; c'est un mouvement qui prend de l'ampleur, surtout à l'heure de l'écoresponsabilité. En effet, les principaux objectifs de cette nouvelle méthode de travail sont la protection des sources d'eau potable.

Quelles seront les actions entreprises par la Ville en lien avec la politique de la viabilité hivernale?

Lors des opérations de déneigement, l'entrepreneur mandaté par la Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac laissera une mince couche de neige pour permettre aux pneus d'hiver de conserver leur mordant et leur efficacité afin que les véhicules adhèrent à la route. Le sel, quant à lui, sera épandu uniquement sur la glace qui se forme initialement sur la chaussée au début des grands froids; l'épandage sera donc beaucoup moins fréquent qu'antérieurement. Il faut préciser que l'entretien du chemin d'Oka (route 344), en toutes saisons, relève de la responsabilité du ministère des Transports du Québec.

Pourquoi s'adapter à l'hiver?

La conduite en hiver exige des automobilistes une adaptation aux conditions climatiques qui peuvent changer très rapidement, allant de précipitations de neige, en passant par la pluie, le verglas, le grésil ou les bourrasques. C'est pourquoi on n'insistera jamais assez pour rappeler aux conducteurs de laisser une plus grande distance entre le véhicule qui les précède afin de pouvoir freiner efficacement à tout moment, tant sur les grandes artères que dans les secteurs résidentiels. Les automobilistes doivent toujours garder en tête que les routes sont plus à risque que ce qu'elles laissent entrevoir en hiver. Ainsi, plus la population sera vigilante, plus les accidents seront évités.

En terminant, permettez-nous de vous rappeler un principe que nos experts en sécurité routière ne cessent de répéter : « Une route sécuritaire ne doit pas être plus glissante avec les pneus qu'elle ne paraît avec les yeux! » Autrement dit, dès que la route semble un tant soit peu praticable, il faut diminuer sa vitesse et adapter sa conduite.

Bon hiver sous le signe de la prudence!

GUIGNOLÉE DES CHEVALIERS DE COLOMB

Le samedi 30 novembre dernier avait lieu la traditionnelle *Guignolée des Chevaliers de Colomb*. Dès 10 h, 120 bénévoles de tous les âges, dont les scouts de Pointe-Calumet et plusieurs élèves de l'école secondaire Liberté-Jeunesse, sont venus mettre la main à la pâte pour aider à l'immense succès de cette collecte annuelle. Grâce au grand nombre de volontaires, presque l'entièreté du territoire de la Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac a été visitée pour la récolte de dons. Les organisateurs ont donc bon espoir de pouvoir desservir toutes les rues l'an prochain!

Suite à ce bel évènement, une centaine de familles ont reçu une épicerie complète en denrées et en cartes-cadeaux. De plus, avec la contribution du magasin *Maître des Jeux* et des citoyens qui avaient choisi un nom dans l'arbre de Noël de l'église, chaque enfant inscrit a pu recevoir un cadeau et une compagnie du quartier a aussi permis de leur remettre un traîneau neuf. Les 4 écoles du territoire furent elles aussi d'une précieuse aide. En effet, elles ont remarquablement participé en ramassant dans chaque classe des boîtes de denrées non périssables, des vêtements et des jouets neufs ou usagés. Ces derniers ont pu être offerts gratuitement aux gens lors d'un bazar.

Nous tenons aussi à remercier tous les commerçants qui ont accepté de mettre une boîte ou une tirelire dans leur commerce pour que les gens puissent déposer leurs dons; la Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac, le Centre communautaire, l'*Imprimerie des Pins, Métro, Super C, Jean Coutu, Uniprix, Tigre Géant* et *Persil & compagnie*. Une mention spéciale à ce dernier qui a aussi fourni gratuitement du café et des muffins aux bénévoles tout au long de la journée et à M. Léo Brunet et son équipe de la *Popote roulante* qui ont préparé et servis de la soupe, du café et des sandwiches aux bénévoles.

Le bilan de la *Guignolée 2013 des Chevaliers de Colomb* est donc encore une fois plus que positif! Bravo aux organisateurs et à la belle équipe de bénévoles qui ont fait un travail incroyable et qui ont permis de faire de cette collecte un franc succès! Merci encore et à l'année prochaine!

LA Bibliothèque

Choix de nouveautés

Auteure : Catherine Girard-Audet
Titre : L'ABC des filles 2014
Éditions : Les Malins

Résumé : « De A à Z, recueil de réponses aux questions propres à l'adolescence des filles, suivant la formule du dictionnaire (définitions, informations) enrichie de réflexions, de conseils et parfois de références à des organismes québécois s'intéressant à la problématique présentée. Le tout est précédé de quelques rubriques thématiques (entrevues avec des artistes et personnalités d'ici et d'ailleurs, suggestions de livres, disques, sorties, courrier du cœur, recettes, conseils beauté, guide du Québec, tests de personnalité, etc.) ».
(Source : Les malins)

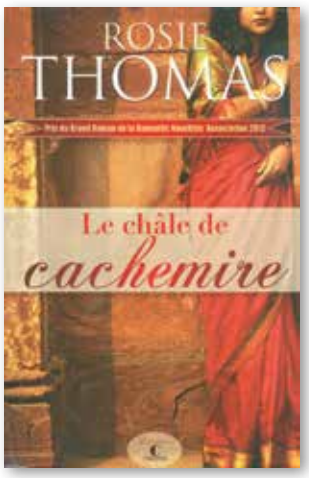

Auteure : Rosie Thomas
Titre : Le châle de cachemire
Éditions : Charleston

Résumé : « Alors qu'elle vide la maison de son défunt père, Mair Ellis découvre un éblouissant châle ancien et une boucle de cheveux d'enfant. Débute alors une quête qui changera à jamais sa vie. Se rendant au Cachemire sur les traces de ses grands-parents, Mair tente de recoller les morceaux de l'histoire fascinante de Nérys, sa grand-mère, qui avait quitté la campagne galloise au début des années 1940 pour accompagner son mari missionnaire affecté en Inde.

Éblouie par la beauté époustouflante de l'Inde, bouleversée par ses contrastes désopilants, Nérys découvre Srinagar, la ville au bord du lac où les Britanniques dansent, s'amusent et commèrent comme si la guerre n'était qu'un mirage.

Entraînée dans une imprudente amitié et témoin de tragédies humaines innommables, Nérys jouera un rôle déterminant dans la destinée d'une foule de personnages fascinants. Un récit épique mêlant secrets de famille, amour en temps de guerre et liaisons dangereuses, ce roman vous projette dans l'Inde coloniale, avec ses parfums, ses couleurs, ses périls, ses drames et ses splendeurs». (Source : Charleston)

Le coup de cœur du club de lecture

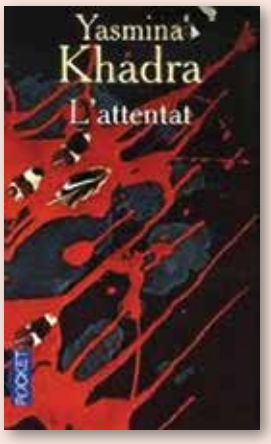

Auteure : Yasmina Khadra
Titre : L'Attentat
Éditions : Julliard

Dans un restaurant de Tel-Aviv, une jeune femme se fait exploser au milieu de dizaines de clients. À l'hôpital, le docteur Amine, chirurgien israélien d'origine arabe, opère à la chaîne les survivants de l'attentat. Dans la nuit qui suit le carnage, on le rappelle d'urgence pour examiner le corps déchiqueté du kamikaze. Le sol se dérobe alors sous ses pieds: il s'agit de sa propre femme. Comment admettre l'impossible, comprendre l'inimaginable, découvrir qu'on a partagé, des années durant, la vie et l'intimité d'une personne dont on ignorait l'essentiel? Pour savoir, il faut entrer dans la haine, le sang et le combat désespéré du peuple palestinien...

Ce tragique roman inspire beaucoup de réflexions sur la vie. Le personnage principal est déplaisant par son égocentrisme, mais la description des lieux et des évènements est saisissante. C'est un très beau roman, une belle écriture.

Yasmina Khadra, pseudonyme de Mohamed Moulessehoul. Yasmina pour le prénom de sa femme Yasmine, Khadra signifie Vert = Jasmin Vert. Pour lui, la femme est très importante; il rend hommage aux femmes, à sa femme. Dans ses romans, il décrit les horreurs de la guerre et du terrorisme qui subsiste en Israël, Palestine et en Afghanistan. C'est un auteur à connaître et à apprécier.

L'HEURE DU CONTE

Vous pouvez dès maintenant inscrire vos enfants de 3 à 8 ans aux heures du conte inscrites ci-dessous. Cette activité, qui se déroule au Centre communautaire, comprend la lecture de contes et un bricolage. Les enfants peuvent venir en pyjama et apporter leur toutou préféré! L'inscription se fait à la bibliothèque municipale ou par téléphone : 450 974-7111, poste 101. La carte du citoyen valide est obligatoire.

La Saint-Valentin : le mercredi 12 février à 18 h 30

Les chefs cuisiniers : le mercredi 12 mars à 18 h 30

Pâques : le mercredi 23 avril à 18 h 30

BÉBÉLITOUT

Cette activité d'animation s'adresse aux tout-petits de 12 à 36 mois. L'animatrice lit des contes de façon animée, puis propose une activité de bricolage en lien avec le thème des histoires racontées. Chaque enfant doit être accompagné d'un parent. L'activité se déroule à la bibliothèque municipale. La carte du citoyen valide est obligatoire. L'inscription se fait à la bibliothèque municipale, au 450 974-7111, poste 101. Dates des prochaines activités :

Les jeudis 13 février et 13 mars à 10 h.

CLUB DE LECTURE DU RAT BIBOCHE

Le Club de lecture du rat Biboche est de retour! Les activités de ce club de lecture se dérouleront à la bibliothèque municipale, du 3 mars au 2 mai 2014. C'est l'occasion pour les enfants de 3 à 6 ans de découvrir l'univers passionnant de la lecture grâce à une grande variété d'albums de qualité particulièrement adaptés à leurs besoins.

En adhérant gratuitement à ce club, les enfants ont la chance de participer à de nombreux tirages et d'assister au dynamique spectacle de clôture qui aura lieu le mercredi 30 avril 2014 à 18 h 30, au Centre communautaire. Il s'agit d'un spectacle de théâtre et de danse intitulé *Djaladin dans l'pétrin*, présenté par les *Productions Nadine Lemieux*. Les enfants entreront dans l'univers des lampes magiques, du génie et des pyramides.

N'oubliez pas que visiter votre bibliothèque régulièrement permet de susciter le goût de la lecture, une activité qui devient rapidement stimulante pour toute la famille. À découvrir absolument : le site Internet du Club de lecture du rat *Biboche*, au www.aventuriersdulivre.qc.ca/biboche. L'inscription se fait à la bibliothèque municipale.

HORAIRE RÉGULIER

Nous sommes de retour à l'horaire régulier depuis le vendredi 3 janvier 2014, et ce, jusqu'au 31 mai 2014.

La chute à livres demeure disponible en tout temps pour le retour des documents.

Du lundi au jeudi, de 14 h à 20 h
Vendredi, de 10 h à 14 h
Samedi, de 10 h à 16 h
Dimanche, de 13 h à 16 h

Conférence :
DES LIVRES, DES MOTS ET DES IMAGES

Le mercredi 19 février à 19 h, au Centre communautaire

Tous les parents et même les grands-parents marthelacquois sont invités à assister à la conférence Des livres, des mots et des images afin d'être mieux outillés pour intégrer les livres et la lecture dans les activités des enfants. La conférencière et auteure Sonia Alain est une éducatrice qui a été chargée de cours en éducation à l'enfance. Elle est aussi maman de trois enfants.

Vous pourrez apprendre quels sont les critères pour choisir un livre jeunesse et vous découvrirez différentes façons de lire une histoire à votre enfant. La conférencière partagera également de nombreuses idées de jeux et d'activités adaptés aux enfants de tous les âges qui peuvent suivre la lecture d'une histoire.

Inscription à la bibliothèque, 450 974-7111, poste 101. Gratuit pour les citoyens, 10 $ pour les non-résidents.

UNE NAISSANCE, UN LIVRE

Dès sa naissance, offrez à votre enfant un abonnement à la bibliothèque municipale et inscrivez-le au programme *Une naissance, un livre*. Vous obtiendrez gratuitement un ensemble-cadeau comprenant un livre pour tout-petits des collections *Toupie et Binou,* un disque de comptines et de chansons, le guide pour tout-petits de *Communication-Jeunesse* et un exemplaire du magazine *Enfants Québec* pour papa et maman. Les enfants marthelacquois âgés de un an ou moins qui sont abonnés à la bibliothèque municipale sont admissibles au programme sur présentation d'une pièce justificative indiquant leur date de naissance.

Pour vous inscrire à ce programme, vous n'avez qu'à vous présenter à la bibliothèque.

Renseignements : 450 974-7111, poste 101.

CLUB DE LECTURE POUR ADULTES

La saison d'hiver du club de lecture est en cours. Une employée de la bibliothèque anime cette activité pendant laquelle les participants partagent leurs coups de cœur littéraires autour d'un bon café. Vous pouvez vous joindre au club de lecture en tout temps en vous inscrivant à la bibliothèque, 450 974-7111, poste 101.

Gratuit pour les citoyens, 10 $ pour les non-résidents.

La carte du citoyen ou de non-résident est obligatoire.

ORGANISMES CULTURELS

Le Service des arts et de la culture souhaite promouvoir le talent culturel de ses citoyens et faire de Sainte-Marthe-sur-le-Lac une ville culturelle. Nous avons un programme de reconnaissance des organismes qui nous permet de soutenir les organisations locales et régionales dont les activités se déroulent sur notre territoire. Si vous êtes impliqués dans le conseil d'administration d'un organisme culturel et que vous souhaitez demander la reconnaissance de celui-ci ou si vous songez à fonder un organisme culturel et que vous avez besoin de conseils, n'hésitez pas à communiquer avec nous. Il nous fera plaisir de vous aider dans ces processus. Que ce soit une chorale, une harmonie, une troupe de théâtre ou de danse, un regroupement d'artistes en arts visuels ou toute autre organisation artistique, nous sommes ouverts à considérer tous les types d'arts afin d'améliorer la dimension artistique de notre Ville.

Vous pouvez rejoindre le Service des arts et de la culture au 450 472-7310, poste 145 ou par courriel au c.dubreuil@ville.sainte-marthe-sur-le-lac.qc.ca.

DÉFI 5-30 ÉQUILIBRE

En tant que municipalité participante du projet *Municipalités et familles ensemble pour des enfants en santé*, la Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac invite ses citoyens de tous les âges à s'inscrire au *Défi Santé 5-30 Équilibre*. La Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac encourage la population à consommer des aliments sains et à être physiquement active. Les résidents peuvent le faire en utilisant les équipements sportifs et de plein air qui leur sont offerts dans les différents parcs ou à participer à une activité physique offerte par le Service des loisirs et de la vie communautaire.

Pour vous inscrire, rendez-vous sur le site Internet du *Défi santé 5-30 Équilibre* : www.defi sante.ca et courez la chance de gagner plusieurs prix!

Réservez votre place au 450 472-7310 poste 145, ou à la réception du Centre communautaire.

DÉFI ZUMBA

Dans le cadre du *Défi Santé 5-30 Équilibre*, le Service des loisirs et de la vie communautaire vous invite à la deuxième édition du *Défi Zumba* le mercredi 5 mars à 18 h 30 au Centre communautaire. Notre entraîneuse qualifiée et dynamique fera bouger toute la famille sur des rythmes entraînants. Notre objectif : rassembler le plus de citoyens possible afin de célébrer les bienfaits de l'activité physique!

L'activité est gratuite pour tous.

Réservez votre place au : 450 472-7310, poste 145, ou à la réception du Centre communautaire.

FORMATION RCR-DEA ET PREMIERS SOINS

Le samedi 16 novembre dernier, la Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac offrait à ses citoyens une formation gratuite en réanimation cardiorespiratoire et sur l'utilisation d'un défibrillateur externe automatisé ainsi qu'une formation en premiers soins.

La réponse a été très positive! Soixante Marthelacquoises et Marthelacquois ont participé à la formation RCR/DEA et cinquante à celle en premiers soins.

La prochaine formation aura lieu à l'automne 2014 et tous les renseignements se retrouveront à l'intérieur du *Vision sur le Lac* de cette période.

INSCRIPTIONS BASEBALL

Les inscriptions pour le baseball, saison été 2014, sont en cours et se termineront le 9 mars 2014. Toutes les inscriptions se font en ligne sur le site Internet de l'*Association du baseball mineur du Lac-des-Deux-Montagnes* : www.abmldm.com.

Veuillez prendre note que la carte du citoyen des jeunes doit être valide au moment de l'inscription.

INSCRIPTIONS SOCCER

Les inscriptions pour la prochaine saison estivale de soccer se feront en ligne sur le site Internet des *Shamrocks de Deux-Montagnes* : http//www.soccerdxm.org. Les inscriptions ont déjà débuté et se termineront le 28 février 2014.

Tous les citoyens de la Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac doivent avoir leur carte du citoyen valide au moment de l'inscription. Vous pouvez vous procurer gratuitement cette carte ou la faire renouveler au Centre communautaire et à la bibliothèque durant les heures d'ouverture.

HORAIRE DES PATINOIRES EXTÉRIEURES

	Chalet du parc municipal 3100, rue Laurin (avec surveillance)	Parc Clair de lune 333, 6e Avenue (sans surveillance) Parc Roland-Laliberté 25, 13e Avenue (sans surveillance) Parc Maurice-Binette 60, 31e Avenue (sans surveillance)
HORAIRE RÉGULIER		
Du lundi au vendredi	**16 h à 22 h**	**PATINAGE LIBRE PATINOIRE ÉCLAIRÉE JUSQU'À 22 H**
Samedi	**10 h à 22 h**	
Dimanche	**12 h à 22 h**	
CONGÉS SCOLAIRES 2014		
Le lundi 17 février 2014 Le vendredi 28 février 2014	**11 h à 22 h**	**PATINAGE LIBRE PATINOIRE ÉCLAIRÉE JUSQU'À 22 H**
RELÂCHE SCOLAIRE DU 3 AU 9 MARS 2014 INCLUSIVEMENT		
Du lundi au vendredi	**10 h à 22 h**	**PATINAGE LIBRE PATINOIRE ÉCLAIRÉE JUSQU'À 22 H**
Samedi	**10 h à 22 h**	
Dimanche	**12 h à 22 h**	

Note : Les dates d'ouverture seront affichées au chalet du parc municipal, en fonction de la température. Dans le cas où des modifications seraient apportées à cet horaire, les nouvelles heures seront affichées. Lors de tempêtes ou de mauvais temps, le chalet du parc municipal sera fermé. Pour renseignements : 450 472-7310, poste 145.

CAMP DE LA RELÂCHE SCOLAIRE

POUR LES 5 À 12 ANS

Durant cette semaine de camp, de nombreuses activités seront offertes par le Service des loisirs et de la vie communautaire, pour répondre à tous les goûts. Au programme : des activités de bricolage, des jeux d'intérieur et de plein air, des activités sportives et d'autres surprises! De plus, une sortie au Complexe aquatique Saint-Eustache est prévue le vendredi 7 mars.

Dates : du 3 au 7 mars 2014

Coût pour la semaine : 125 $ (du lundi au vendredi)

Coût à la journée : 30 $

Le service de garde est inclus. Pour les non-résidents, les coûts sont majorés de 100 %.

Modalités d'inscription

Les inscriptions se tiendront jusqu'au 10 février 2014, en personne ou par la poste, au Centre communautaire, 99, rue de la Mairie, à Sainte-Marthe-sur-le-Lac. Vous devrez remettre le formulaire d'inscription et la fiche santé dûment remplis, pour chaque enfant, en indiquant le type de camp choisi (à la semaine ou à la journée) et les activités optionnelles sélectionnées, le tout accompagné d'un chèque libellé à l'ordre de la Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac et daté au plus tard du 10 février 2014. Vous devrez présenter votre carte du citoyen valide ainsi que celle de votre enfant.

Inscription tardive

À compter du 11 février 2014, des frais de 15 $ aux frais de base du camp s'ajoutent. De plus, des frais de 15 $ s'ajoutent au tarif indiqué pour chaque activité optionnelle, conformément au règlement relatif à la tarification des biens et services.

Ordre de priorité

L'ordre de priorité sera établi en fonction de la date d'une inscription en personne ou de celle inscrite sur le sceau de la poste. Les inscriptions seront traitées sur la base du premier arrivé premier servi. Une priorité d'inscription sera accordée aux résidents jusqu'au 3 février 2014.

Annulation des activités par la Ville

La Ville se réserve le droit d'annuler une activité si le nombre d'inscriptions est insuffisant. Dans ce cas, les personnes inscrites seront avisées et les frais d'inscription seront remboursés.

Annulation et transfert d'activités par le participant

Toute demande de remboursement doit être acheminée par écrit au plus tard le 28 février 2014. Après cette date, aucun remboursement ne sera accordé, sauf sur présentation d'un billet médical. Des frais d'administration de 15 $ par participant s'appliquent.

Nous communiquerons avec les participants seulement en cas de problème. La fiche de santé de l'enfant et le formulaire d'inscription se trouvent aux pages 15 et 16 de ce bulletin.

Renseignements généraux

Horaire du camp :
du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 16 h

Horaire du service de garde :
du lundi au vendredi, de 6 h 30 à 8 h 30 et
de 16 h à 18 h

Lieu du camp et du service de garde :
École secondaire Liberté-Jeunesse
2919, boulevard des Promenades,
Sainte-Marthe-sur-le-Lac

Un dépliant d'information sera acheminé aux participants avant le début du camp.

Vous avez des questions? Il nous fera plaisir d'y répondre!

Communiquez avec nous au 450 472-7310, poste 145.

Voir les activités optionnelles à la page 14.

CAMP DE LA RELÂCHE SCOLAIRE

POUR LES 5 À 12 ANS – ACTIVITÉS OPTIONNELLES

Vous pouvez personnaliser votre semaine de relâche en y ajoutant une ou plusieurs des activités optionnelles suivantes, moyennant des frais supplémentaires.

CIRQUE

Le lundi 3 mars

Coût : 15 $

Lieu : École secondaire Liberté-Jeunesse

Pendant une journée, vos enfants pourront pratiquer des activités de cirque avec de vrais professionnels. Acrobatie, échasses, jonglerie, monocycle et bien d'autres activités les attendent.

AUTO-DÉFENSE

Le mardi 4 mars

Coût : 10 $

Lieu : École secondaire Liberté Jeunesse

Cette activité fera dépenser de l'énergie à vos petits. Pendant tout l'avant-midi, les jeunes auront la possibilité de s'initier à l'auto-défense sous l'enseignement d'un professeur expérimenté. Nombre de places limité, faites vite!

ZUMBA

Le mardi 4 mars

Coût : 5 $

Lieu : École secondaire Liberté-Jeunesse

De l'énergie à revendre? C'est l'activité parfaite! Vos enfants pourront participer et danser sur des airs rythmés. Une activité de groupe qui les fera bouger sans gêne. Une heure de plaisir garanti.

CABANE À SUCRE

Le mercredi 5 mars

Coût : 25 $

Lieu : Cabane à sucre Constantin
1054, boul. Arthur-Sauvé (Route 148)
Saint-Eustache, QC J7R 4K3

Un incontournable du temps des sucres. Vos enfants pourront visiter la fermette, faire un tour de calèche, jouer dans des modules gonflables, manger un vrai repas de cabane à sucre traditionnel et bien sûr, déguster de la tire sur la neige et comprendre la production du sirop d'érable.

GLISSADE SUR TUBES

Le jeudi 6 mars

Coût : 32 $

Lieu : Mont Avila
500, chemin Avila, Piedmont, QC J0R 1K0

Une journée complète à jouer dehors! 15 pistes enneigées, des remontées mécaniques et des tapis magiques rendront leur journée inoubliable. En plus de glisser dans un paysage enchanteur, vos enfants goûteront aux plaisirs de l'hiver.

NATATION ET JEUX D'EAU

Le vendredi 7 mars

Coût : gratuit

Lieu : Complexe aquatique Saint-Eustache

On oublie qu'il fait froid dehors! Tout l'après-midi on se prélasse sur le bord de la piscine!

Photo : Tessier Récréo-Parc

ATELIER DE SURVIE EN FORÊT

Le vendredi 7 mars

Coût : 5 $

Lieu : École secondaire Liberté Jeunesse

Grâce à cette activité, vos jeunes apprendront la base de ce qu'il faut savoir pour survivre en forêt, de vrais coureurs des bois modernes!

FICHE DE SANTÉ DE L'ENFANT
CAMP DE LA RELÂCHE SCOLAIRE DU 3 AU 7 MARS 2014

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX *(complétez un formulaire par enfant)*

Prénom et nom de l'enfant : _____

Date de naissance : _____ Âge : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____ No. de la carte d'assurance-maladie de l'enfant : _____

RÉPONDANT

Prénom et nom du répondant : _____

Adresse : _____ Téléphone : _____

ALLERGIES

Votre enfant a-t-il/elle des allergies connues à des médicaments? oui ☐ non ☐

Si oui, quelles sont-elles et comment réagit-il/elle? _____

Votre enfant a-t-il/elle des allergies ou des restrictions alimentaires connues? oui ☐ non ☐

Si oui, quelles sont-elles et comment réagit-il/elle? _____

Votre enfant a-t-il/elle des allergies connues à des médicaments? oui ☐ non ☐

Si oui, quelles sont-elles et comment réagit-il/elle? _____

Détails concernant l'utilisation de l'*Épipen* : _____

AUTRES RENSEIGNEMENTS RELATIFS À L'ÉTAT DE SANTÉ

Maladies, condition, particularité médicale ou malaises à signaler : _____

Votre enfant prend-il/elle des médicaments de façon régulière? oui ☐ non ☐

Si oui, donnez le nom du médicament et nommez le problème de santé pour lequel il est administré : _____

Y a-t-il des restrictions quant au type et au degré d'activité physique auquel votre enfant peut participer? oui ☐ non ☐

Si oui, précisez : _____

Veuillez ajouter tout renseignement sur l'état de santé de l'enfant que le Service des loisirs et de la vie communautaire devrait connaître : _____

COORDONNÉES DE TROIS PERSONNES, AUTRES QUE LE RÉPONDANT, À JOINDRE EN CAS D'URGENCE :

Nom de la personne : _____ Lien avec l'enfant : _____ Tél. : _____

Nom de la personne : _____ Lien avec l'enfant : _____ Tél. : _____

Nom de la personne : _____ Lien avec l'enfant : _____ Tél. : _____

DÉCLARATION

En signant la présente, j'autorise la direction du camp à prodiguer à mon enfant tous les premiers soins nécessaires. Si la direction du camp le juge nécessaire, je l'autorise également à assurer le transport de mon enfant par ambulance, ou autrement, dans un établissement hospitalier ou de santé communautaire. De plus, s'il est impossible de me joindre, j'autorise le médecin désigné par les autorités du camp à prodiguer à mon enfant tous les soins médicaux requis par son état, y compris une intervention chirurgicale, des injections, l'anesthésie, et l'hospitalisation. Je reconnais également qu'en cas d'urgence, le consentement aux soins médicaux n'est pas nécessaire si la vie de mon enfant est en danger, ou son intégrité menacée, et que le consentement ne peut être obtenu en temps utile.

_____ _____

Signature du répondant Date

FORMULAIRE D'INSCRIPTION
CAMP DE LA RELÂCHE SCOLAIRE DU 3 AU 7 MARS 2014

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX *(complétez un formulaire par enfant)*

N° de carte du citoyen : _____ Date d'expiration : _____

Prénom et nom de l'enfant : _____

Date de naissance : _____ Âge : _____

Adresse : _____

Tél. : _____

RÉPONDANT

Prénom et nom du répondant : _____

Adresse : _____ Téléphone : _____

VOTRE ENFANT SAIT-IL NAGER SANS VESTE DE FLOTTAISON? **OUI** ☐ **NON** ☐

INSCRIPTION *(cochez l'une des options)*

À la semaine (125 $ pour la semaine) ☐

À la journée (30 $ par jour) ☐

À la semaine en accompagnement (200 $ pour la semaine) ☐

Lundi 3 mars ☐	Mardi 4 mars ☐	Mercredi 5 mars ☐	Jeudi 6 mars ☐	Vendredi 7 mars ☐
Service de garde ☐ am ☐ pm	Service de garde ☐ am ☐ pm	Service de garde ☐ am ☐ pm	Service de garde ☐ am ☐ pm	Service de garde ☐ am ☐ pm

DÉPART DE L'ENFANT DU SERVICE DE GARDE *(Cochez)* **PAR LUI-MÊME** ☐ **AVEC UNE PERSONNE AUTORISÉE** ☐

CHOIX DES ACTIVITÉS OPTIONNELLES *Préalable : être inscrit au camp à la semaine ou à la journée (Cochez)*

CIRQUE 15 $	**AUTO-DÉFENSE 10 $**	**CABANE À SUCRE 25 $**	**GLISSADE SUR TUBE 32 $**	**ATELIER DE SURVIE EN FORÊT 5 $**
3 mars journée ☐	4 mars avant-midi ☐	5 mars journée ☐	6 mars journée ☐	7 mars avant-midi ☐
	ZUMBA 5 $			**COMPLEXE AQUATIQUE SAINT-EUSTACHE GRATUIT**
	4 mars après-midi ☐			7 mars après-midi ☐

TOTAL DES FRAIS À PAYER

Camp de jour : _____ $ + Activités optionnelles : _____ $ = Total à payer : _____ $

AUX FINS D'IMPÔT

Nom du payeur : _____

N° d'assurance sociale : _____

Adresse : _____

N° de carte du citoyen : _____

J'autorise le camp de la relâche et ses responsables à utiliser ou à permettre l'utilisation, à des fins publicitaires, dans les brochures, revues, journaux, site Internet ou autre outil de communication, du matériel photographique ou cinématographique dans lequel apparaît mon enfant, et qui a été réalisé durant son séjour au camp. Tout matériel utilisé demeurera la propriété du camp.

_____ _____

Signature du répondant Date

ORGANISMES

DANSE DE L'AMITIÉ

Il n'est pas trop tard pour vous inscrire aux cours de danse en ligne pour la session qui a débuté le lundi 13 janvier dernier. Vous êtes les bienvenus pour vous joindre à nous.

De plus, veuillez prendre note que les prochaines soirées de pratique de danse en ligne et sociale organisées par *Danse de l'Amitié* auront lieu les 22 février, 22 mars et 12 avril de 19 h 30 à 23 h.

Aussi, un souper de fin de session, suivi d'une soirée de danse en ligne et sociale, aura lieu le 3 mai. Les billets seront en vente à compter du mois d'avril. Notez qu'aucun billet ne sera vendu à la porte lors du souper et de la soirée de fin de session.

Toutes ces activités seront animées par la professeure Diane Degré et son équipe au Centre communautaire 99, rue de la Mairie. Pour plus d'informations, communiquez avec Jean-Claude 450 473-8247 ou Louise 450 623-0241.

DÉMÉNAGEMENT DU CLUB DE L'ÂGE D'OR DE SAINTE-MARTHE-SUR-LE-LAC

Le Club de l'Âge d'Or de Sainte-Marthe-sur-le-Lac désire vous aviser que nos réunions seront désormais tenues au Centre communautaire situé au 99, rue de la Mairie.

Nous invitons tous les gens qui désirent se joindre à notre groupe à contacter M. Armand St Hilaire au 450 974-9675.

Nous avons des activités de cartes et de la pétanque tous les mardis de 19 h à 22 h, ainsi que des soupers pour Noël et à la fin de la saison au mois de mai. Nous soulignons aussi la Saint-Valentin! Bienvenue à tous!

LA POPOTE ROULANTE DE SAINTE-MARTHE-SUR-LE-LAC

Établie à Sainte-Marthe-sur-le-Lac depuis 1990, *La popote roulante* est un service de livraison de repas chauds et équilibrés, offert à domicile aux personnes âgées de 55 ans et plus ou en perte d'autonomie.

Ces repas à prix modiques sont préparés avec amour par une poignée de bénévoles dévoués, les mardis et les vendredis. Ils sont ensuite distribués aux personnes admissibles qui en ont fait la demande, entre 10 h 45 et 12 h 30, par l'équipe de livraison.

Les repas, qui comprennent une soupe, un met principal et un dessert, peuvent être adaptés aux besoins des personnes devant respecter une diète particulière. Le coût d'un repas est de 6 $.

Les demandes doivent être acheminées au moins 24 heures à l'avance à Monsieur Léo Brunet, président de La popote roulante, au 450 473-4029.

Pour être admissible, vous devez respecter l'un des critères suivants :

Être une personne âgée ou une personne en perte d'autonomie;

Avoir des limitations fonctionnelles temporaires ou permanentes;

Avoir peu de soutien de votre entourage ou en être privé.

Ceux d'entre vous qui aimeraient se joindre à l'équipe qui prépare les repas, ou en faire la livraison, peuvent exprimer leur intérêt en communiquant directement avec Monsieur Brunet.

CERCLE DE FERMIÈRES – SAINTE-MARTHE-SUR-LE-LAC

Le Cercle de Fermières - Sainte-Marthe-sur-le-Lac est un organisme qui se dédie depuis bientôt 40 ans à l'épanouissement de la femme et de la famille et à la promotion de ses intérêts. Nous permettons la transmission du patrimoine artisanal telle que le tricot, le tissage, les broderies, la couture, mais aussi du patrimoine culturel au moyen de rencontres sociales où se discute la place de la femme d'aujourd'hui dans son milieu, son travail, sa famille.

Nous participons également aux œuvres humanitaires dont *OLO* et *MIRA* pour ne nommer que ceux-ci. Nous récupérons aussi les vieux soutiens-gorge que nous remettons à l'entreprise *Wonderbra* pour amasser des dons afin de contribuer à la recherche sur le cancer du sein. Nous tricotons aussi des bonnets pour les pouponnières et des bas tubes pour les personnes atteintes du cancer.

Par ailleurs, nous avons tenu une activité spéciale le 1er février dernier. Nous avons eu un franc succès avec nos jeunes de 8 à 14 ans qui ont appris à faire des bracelets brésiliens. Plusieurs ont même eu la fierté de voir leur création participer au concours régional et provincial. Félicitations!

Nous sommes présentement en train d'organiser notre soirée de quilles annuelle qui se tiendra en avril 2014. Comme à l'habitude, il y aura plusieurs tirages et prix de présence. Une partie des bénéfices sera remise à la fondation *OLO*.

Joignez-vous à nous! Pour seulement 25 $ par année, vous aurez droit à plusieurs services dont l'accès à la revue l'*Actuelle*, les cours de tricot, le tissage et plusieurs autres! Les ateliers ont lieu les lundis, mardis et mercredis et tout cela dans une chaude ambiance de camaraderie et de partage. Nous vous attendons avec plaisir, à bientôt!

Pour complément d'information veuillez contacter : Diane Pagé 450 598-1880 ou Rose Marie Oudin 450 598-6045.

DANSE EN CŒUR

Dansons ensemble pour un avenir plus sain! Danse en cœur souhaite promouvoir les bienfaits de la danse, que se soit au niveau physique, mental ou social. Soyez les bienvenus dans nos cours, nos soirées et nos soupers de fin de session. Nous pouvons vous offrir la motivation qu'il faut pour être plus actif et contribuer ainsi à une meilleure santé globale. Nous vous attendons en très grand nombre!

Saison hivernale

Nos cours sont débutés depuis le 15 janvier, mais vous pouvez vous joindre à nous, car nous avons encore des places disponibles. Pour suivre les cours, vous n'avez pas besoin de vous procurer la carte de citoyen de Sainte-Marthe-sur-le-Lac.

Nos soirées

Les prochaines soirées de danse se tiendront les 15 février et 15 mars 2014, au Centre communautaire de Sainte-Marthe-sur-le-Lac. Vous pourrez vous procurer votre billet sur place. La carte de citoyen n'est pas requise pour les soirées.

Souper de fin de session

Le souper fin de session aura lieu le 26 avril 2014, au Centre communautaire de Sainte-Marthe-sur-le-Lac. La carte de citoyen n'est pas requise, mais vous devez tout de même réserver votre billet, car les places sont limitées.

Tous les cours et les soirées sont animés par Lyne Lefebvre et son équipe. Joignez-vous à nous pour vivre des moments mémorables!

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec Francine Turcotte, au 450 623-0786 ou Colette Lecompte, au 450 491-5774.

Vous pouvez également nous faire parvenir un courriel à : danseencoeur@videotron.ca.

COLLECTE DE SANG DU CLUB OPTIMISTE SAINTE-MARTHE-SUR-LE-LAC INC.

Dans le cadre de ses nombreuses activités, le Club Optimiste de Sainte-Marthe-sur-le-Lac Inc. a tenu, en collaboration avec Héma-Québec, sa collecte de sang annuelle le 17 janvier dernier. Ce sont finalement 94 donneurs qui se sont présentés pour faire un don de sang. Les organisateurs de l'évènement peuvent dire mission accomplie puisque l'objectif était de 80 participants! Le Club Optimiste remercie la vingtaine de bénévoles ainsi que tous les donneurs qui ont fait de cette collecte une grande réussite.

Parmi les donneurs et les bénévoles sur la photo, mentionnons les noms d'Anne Cayer, présidente du Club, Lynda Georgeff, directrice, Yves Ménard, responsable de l'évènement, Nathalie Dionne, directrice et autre responsable de l'évènement, Line Dubé, directrice, Liliane Desnoyers, secrétaire, Daniel B. Bisson, trésorier ainsi que Nicole Stroombergen et Kristina Dionne, bénévoles.

CARREFOUR PÉRI-NAISSANCE ET FAMILIAL

Service en périnatalité et petite-enfance. Inscriptions en continu. Les bébés sont les bienvenus dans toutes nos activités.

HALTE-GARDERIE (0-6 ans) - Places disponibles!
Prix variant entre 4 $ et 6 $ de l'heure.

Ouvert du lundi au vendredi, demi-journées ou journées complètes

PRÉNATAL ET POUPONS

Rencontres prénatales (en français ou en anglais)
Ateliers de cuisine (collectives, pour bébé, allergies alimentaires)
Ateliers de danse pré et postnatal
Bébé s'éveille
Club des mamans (matinées mamans)
Familles en action (poussette)
Je bouge avec bébé
Mamans tricoteuses
Massage pour bébé (0 à 6 mois)
RCR/premiers soins poupons
Soigner avec le gros bon sens
Yoga (pré et postnatal)
Zumba et Zumba bébé

ENFANTS

Atelier préscolaire « Les Petits Apprend-Tout » (3 à 5 ans)

Explo-danse (3 à 5 ans)

PARENT/ENFANT

Les petits-explorateurs (18 à 36 mois)
Éveil aux sons et à la musique (2 à 4 ans)
Je bouge avec papa (2 à 12 ans)
Petits-Cuistots (3 à 6 ans)

Pour renseignements et coûts des activités :
450 472-2555 ou www.carrefourperinaissance.org

Nous sommes situés au 509, chemin de la Grande-Côte, à Saint-Eustache.

Le Carrefour Péri-naissance et familial offre aux familles marthelacquoises des services et des activités ponctuelles en périnatalité et petite enfance. Les bébés peuvent accompagner les parents dans toutes les activités. Vous pouvez vous inscrire en tout temps

OFFRES D'EMPLOIS D'ÉTÉ POUR ÉTUDIANTS

La Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac est à la recherche d'étudiants et d'étudiantes dynamiques désireux de se joindre à son équipe pour la saison estivale 2014. L'un des postes offerts vous intéresse? Soumettez votre candidature, en mentionnant le poste désiré, par la poste ou par courriel, à l'adresse suivante :
Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac, Ressources humaines, 3000, chemin d'Oka
Sainte-Marthe-sur-le-Lac (QC) J0N 1P0
rh@ville.sainte-marthe-sur-le-lac.qc.ca

Seuls les candidats sélectionnés seront contactés pour une entrevue. Les candidats retenus pour le camp d'été devront suivre une formation obligatoire en mai ou en juin (soirs ou fins de semaine).

COORDONNATRICE OU COORDONNATEUR PROGRAMME CAMP D'ÉTÉ 2014

Emploi saisonnier sous la supervision de la technicienne en loisirs et sous l'autorité de la direction du Service des loisirs et de la vie communautaire.

Ce poste vous permettra de mettre à profit votre leadership, votre professionnalisme et votre capacité à travailler en équipe. Vous développerez vos compétences au niveau de la gestion du personnel, du service à la clientèle et de l'organisation.

Sommaire de la fonction :
Planifier, organiser et coordonner toutes les activités du camp d'été et du service de garde;
Assumer certaines tâches administratives avec la technicienne en loisirs;
Participer à l'élaboration, l'organisation et la réalisation de la thématique estivale;
Participer à la sélection et à l'évaluation du personnel du camp d'été;
Encadrer, superviser, coordonner, soutenir et évaluer le travail du personnel du camp d'été dans l'organisation et la réalisation des activités;
Assurer la communication avec la clientèle (parents-enfants);
Assurer l'application des règles de sécurité et de bonne conduite;
Rédiger un rapport final et suggérer des recommandations.

Exigences :
Être étudiant à temps plein (hiver 2014 et automne 2014);
Posséder un permis de conduire valide;
Études en cours ou complétées en récréologie, en techniques d'intervention en loisirs, en éducation ou dans tout autre domaine en lien avec le poste;
Expérience en animation de camp de jour et en gestion du personnel serait un atout;
Être disposé à travailler selon des horaires flexibles ou brisés et être libre pour toute la durée de l'emploi;
Dispositions et flexibilité à travailler avec le public et les enfants;
Débrouillardise et sens de l'organisation;
Sens développé des responsabilités;
Bonne gestion de temps et des priorités;
Disponible pour travailler de façon occasionnelle du mois de mars au mois d'avril ainsi qu'en septembre et à temps complet de juin à août 2014.

Lieu:
La coordonnatrice ou le coordonnateur devra se déplacer selon ses tâches.

Date limite pour soumettre sa candidature : 14 février 2014

CHEF MONITEUR

Le chef moniteur planifie, organise, dirige et contrôle le programme d'animation estival. Il voit à la sélection, à la formation et à l'encadrement des moniteurs dans l'organisation et la réalisation des activités. Il s'assure de l'application des règles de sécurité, de bonne conduite et d'éthique. Il offre un service à la clientèle et gère les plaintes. Il rédige des rapports et des recommandations.

Exigences :
Être aux études à temps plein aux sessions d'hiver 2014 et d'automne 2014;
Études en cours ou complétées en loisirs, en éducation ou dans un domaine connexe;
Posséder une expérience jugée pertinente dans le domaine des camps de jour;
Avoir le sens de l'organisation, de la planification et des responsabilités;
Posséder un leadership mobilisateur;
Être dynamique et créatif.

Les horaires sont variables et s'échelonnent du mois de mars au mois d'août.

Date limite pour soumettre sa candidature : 14 février 2014

MONITEUR-ACCOMPAGNATEUR

Le moniteur-accompagnateur accompagne un ou des enfants ayant une incapacité. Il assure leur encadrement et leur sécurité et effectue des tâches d'animation.

Exigences :
Être aux études à temps plein aux sessions d'hiver 2014 et d'automne 2014;
Étudier en éducation spécialisée ou dans un domaine connexe, ou avoir complété sa 4e année du secondaire et posséder une expérience et des connaissances jugées pertinentes;
Être dynamique, créatif et responsable;
Aimer travailler avec les enfants souffrant d'incapacités;
Avoir une bonne capacité d'adaptation.

Les horaires sont variables et s'échelonnent du mois de mai au mois d'août.

Date limite pour soumettre sa candidature : 7 mars 2014

MONITEUR

Le moniteur voit à l'encadrement, à l'animation et à la sécurité des enfants. Il planifie et élabore des activités hebdomadaires et participe à la réalisation de la thématique.

Exigences :
Être aux études à temps plein aux sessions d'hiver 2014 et d'automne 2014 ;
Avoir complété sa 4e année du secondaire;
Être dynamique, créatif et responsable;
Aimer travailler avec les enfants;
Avoir de l'expérience ou des connaissances liées à l'emploi constitue un atout.

Les horaires sont variables et s'échelonnent du mois de mai au mois d'août.

Date limite pour soumettre sa candidature : 7 mars 2014

PRÉPOSÉ À LA SURVEILLANCE ET À LA PRÉPARATION DE TERRAINS

En résumé, le préposé à la surveillance, à la préparation et à l'entretien des terrains, voit à la surveillance des activités, effectue le montage des salles et des terrains lors d'activités et voit à l'entretien de certains bâtiments.

Exigences :
Être aux études à temps plein aux sessions d'hiver 2014 et d'automne 2014;
Avoir complété sa 4e année du secondaire;
Avoir de l'expérience ou des connaissances liées à l'entretien de terrains et de lieux d'activités;
Être en bonne condition physique et être en mesure de soulever des charges lourdes;
Avoir le sens du service à la clientèle;
Avoir un bon esprit d'équipe.

Date limite pour soumettre sa candidature : 7 mars 2014

PLAGE LA SABLIÈRE :

La plage de la Sablière est un site familial où la sécurité aquatique est la priorité. La fréquentation élevée du site requiert un service à la clientèle impeccable et une grande propreté des lieux. Nous sommes à la recherche de personnel compétent et disponible durant toute la saison estivale, à compter du mois de juin jusqu'à la fête du Travail. Les personnes choisies devront assurer en tout temps la surveillance des baigneurs (ou des élèves des cours de natation) et effectuer différentes tâches connexes, dont l'entretien du site.

CHEF SAUVETEUR DE PLAGE

Le chef sauveteur de la plage a le rôle de personne-ressource et doit voir au bon fonctionnement de la plage en assurant le suivi de la coordination du travail du personnel, des installations aquatiques et du service à la clientèle. Le chef sauveteur travaille étroitement avec la direction du Service des loisirs et de la vie communautaire et occupe plusieurs tâches administratives, tout en travaillant sur le terrain.

Exigences :
Être aux études à temps plein aux sessions d'hiver 2014 et d'automne 2014;
Détenir un brevet de sauveteur national option plage (valide);
Expérience en surveillance aquatique et en gestion du personnel;
Habileté pour le travail d'équipe;
Être âgé de 18 ans et plus;
Être un leader positif.

ASSISTANT CHEF SAUVETEUR

L'assistant chef sauveteur a le rôle de personne-ressource et doit voir au bon fonctionnement des périodes de bain libre, des séances aquatiques et de toutes autres activités organisées, et ce, en étroite collaboration avec le chef sauveteur. Cette personne doit être un modèle et un leader pour l'équipe de surveillants-sauveteurs et a la responsabilité de remplacer le chef sauveteur en cas d'absence.

Exigences :
Être aux études à temps plein aux sessions d'hiver 2014 et d'automne 2014;
Détenir un brevet de sauveteur national option plage (valide);
Expérience en surveillance aquatique et en gestion de personnel;
Habileté pour le travail d'équipe;
Être âgé de 18 ans et plus.

SAUVETEUR NATIONAL (OPTION PLAGE)

Le sauveteur national doit assurer en tout temps la surveillance des baigneurs (ou des élèves des cours de natation) et effectuer différentes tâches connexes, dont l'entretien du site.

Exigences :
Être aux études à temps plein aux sessions d'hiver 2014 et d'automne 2014;
Avoir complété sa 4e année du secondaire;
Posséder un brevet de sauveteur national option plage (valide);
Avoir un bon esprit d'équipe.

Conditions salariales : Le salaire et autres conditions de travail sont fixés selon la convention collective de travail en vigueur des employés cols bleus.

Date limite pour soumettre sa candidature : 7 mars 2014

POSTE D'ÉTUDIANTS / ÉTUDIANTES
(Service de l'entretien et de l'aménagement du territoire)

Les titulaires des postes seront appelés à travailler en équipe avec les employés réguliers et surnuméraires affectés aux mêmes tâches.

Exigences :
Être âgé de 16 ans et plus;
Être aux études à temps plein aux sessions d'hiver 2014 et d'automne 2014;
Détenir une carte A.S.P. construction (atout);
Bonnes habiletés dans les travaux manuels.

Date limite pour soumettre sa candidature : 7 mars 2014

SERVICE de l'entretien et de l'aménagement du territoire

PROTECTEURS DE TERRAINS

Pour protéger votre terrain en vue du déneigement, des baguettes de 5 cm x 5 cm (uniquement en bois) peuvent être installées en bordure de votre terrain. La hauteur hors sol ne doit pas excéder 1,2 m. Les roches, les poteaux de métal et les piquets de bois d'autres dimensions sont interdits afin d'éviter des bris aux équipements de déneigement.

BACS À ORDURES ET À RECYCLAGE

Tout obstacle se trouvant sur la chaussée peut ralentir considérablement les opérations de déneigement. Nous vous rappelons donc que les déchets solides et les matières recyclables destinés à la collecte ne peuvent être sortis avant 20 h la veille du jour fixé pour la collecte. Les contenants vides doivent être retirés au plus tard à 20 h le jour de la collecte. Nous demandons votre collaboration afin que les bacs soient déposés à un (1) mètre à l'intérieur des entrées privées et non dans la rue ni sur le trottoir.

STATIONNEMENT EN PÉRIODE HIVERNALE

Du 15 novembre au 15 avril, il est interdit de stationner son véhicule dans les rues entre minuit et 7 h. De plus, la Ville fait appel à la collaboration des citoyens en leur demandant d'éviter de stationner leur voiture dans les rues tant que celles-ci n'ont pas été dégagées par l'entrepreneur mandaté par la Ville.

RAPPELS IMPORTANTS ENLÈVEMENT DE LA NEIGE

Nous avons constaté que plusieurs citoyens enlèvent la neige qui se trouve sur leur propriété en l'envoyant directement dans la rue.

C'est pourquoi nous vous rappelons que vous devez vous assurer qu'aucun obstacle pouvant nuire au bon déroulement des opérations de déneigement n'encombre la rue et que la neige ne soit pas déposée sur :

- les chemins publics;
- les trottoirs;
- les sentiers récréatifs;
- les emprises de rue;
- les places publiques;
- les terrains privés (à moins d'avoir le consentement du propriétaire);
- les bornes d'incendie.

Nous vous rappelons également qu'il est important de ne pas ensevelir les bornes-fontaines sous la neige et qu'un dégagement d'un (1) mètre est requis tout autour afin d'en faciliter l'accès en cas d'intervention à votre résidence ou à celles du voisinage.

Par ailleurs, on ne peut pas créer sur un terrain privé un amoncellement de neige ou de glace de nature à obstruer la vue des piétons et des automobilistes en bordure de la voie publique ou aux intersections.

Si vous avez confié l'enlèvement de la neige sur votre propriété à un entrepreneur, convenez avec lui du meilleur endroit où déposer la neige afin qu'il ne la souffle pas sur l'emprise de rue, dans la rue ou sur le terrain du voisin.

VOTRE sécurité nous tient à cœur...

UN MESSAGE IMPORTANT DU SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE INTERMUNICIPAL DEUX-MONTAGNES / SAINTE-MARTHE-SUR-LE-LAC

Dans le but d'assurer un service des plus sécuritaire et adapté selon les besoins, il est important de nous aviser si, à votre domicile, des personnes à mobilité réduite ou ayant un handicap autre (surdité, handicap intellectuel, etc.) y résident. Si tel est le cas, une fois l'information recueillie, nous pourrons mettre à jour nos dossiers et par le fait même nous assurer de répondre adéquatement dans le cas d'une éventuelle évacuation à votre domicile.

Nous vous prions donc de bien vouloir nous contacter et nous pourrons alors coordonner la cueillette d'information relative à votre situation. Soyez assurés que cette information demeure confidentielle et servira exclusivement aux Services de Sécurité.

Pour de plus amples informations, n'hésitez pas à communiquer avec nous au 450 473-2730.

CENDRES DANS LES BACS

Les cendres que vous récupérez de votre foyer doivent être déposées dans un contenant métallique à fond surélevé, à l'extérieur, loin de toutes matières combustibles. Les cendres peuvent être chaudes pendant plusieurs jours donc il est important de ne jamais disposer des cendres directement dans votre bac.

Saviez-vous que vous pouvez récupérer les cendres de bois de foyer? Les cendres de bois non traités peuvent être utilisées pour le jardinage. En fait, les cendres sont des matières carboniques et peuvent être ajoutées dans le composteur ou saupoudrées au sol dans le jardin. Plusieurs sites Internet traitent de ce sujet. Alors, vous gagnerez à conserver vos cendres de bois de foyer jusqu'au printemps.

SÉCURITÉ SUR LA GLACE! UN MESSAGE DU SERVICE DE POLICE RÉGIONALE DE DEUX-MONTAGNES

À tous les hivers, des évènements tragiques se produisent sur nos plans d'eau dans la province de Québec lors des activités sur la glace. Votre Service de police vous lance un appel à la vigilance sur la glace. Il est primordial de mesurer l'épaisseur de la glace avant de circuler. Les mesures ont besoin d'être prises à différents endroits afin de s'assurer qu'elle supporte votre poids, celui de votre équipement de pêche et celui de votre moyen de transport.

La Société de sauvetage recommande que l'épaisseur de la glace soit d'au moins 10 cm (4 pouces) pour qu'une personne puisse y marcher, y pêcher ou y faire du ski de randonnée. Avant de circuler sur un plan d'eau, assurez-vous qu'il est suffisamment gelé. Le Club de Motoneige les Lynx de Deux-Montagnes rapporte qu'à chaque saison, près du quart des décès en motoneige sont survenus par noyade. Vigilance !!!!

Des modifications au Règlement sur les véhicules hors route interdisent la conduite d'un véhicule hors route entre 22 h et 6 h dans tous les sentiers. Les opérations policières durant la saison hivernale vont s'assurer du respect de ce nouvel article de la loi. Il est cependant très important de noter que cette conduite hors route est interdite sur le territoire de Sainte-Marthe-sur-le-Lac.

La glace est habituellement classée en fonction de sa couleur. La glace bleue transparente est la plus résistante. C'est la raison pour laquelle nous demandons que les activités pratiquées sur la glace se fassent dans les endroits assignés par les personnes en charge de vérifier son épaisseur.

Pour terminer, avant votre sortie, prenez un moment pour évaluer l'état des sentiers à l'aide des sites Internet de nos organisations locales soit :

www.clubquadbasseslaurentides.com

www.clublynx.qc.ca

Christopher Harding, matricule 45
Agent sociocommunautaire
Relationniste médias
Service de police régionale de Deux-Montagnes
450 473-4686, poste 256

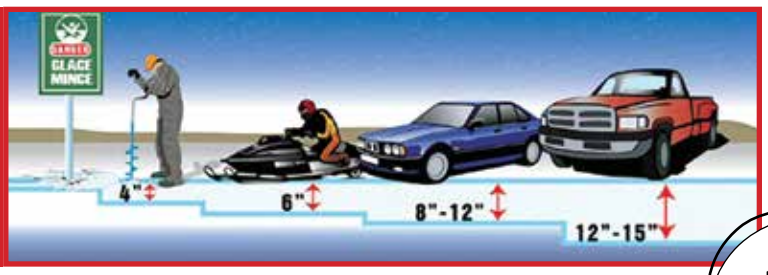

POUR NOUS JOINDRE

HÔTEL DE VILLE

3000, chemin d'Oka
Sainte-Marthe-sur-le-Lac (Québec) J0N 1P0

Téléphone :	450 472-7310
Cabinet de la mairesse :	poste 144
Direction générale :	poste 144
Service du greffe :	poste 211
Service des communications et relations avec les citoyens :	poste 109
Service de l'urbanisme :	poste 120
Service des taxes :	poste 100

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

3003, chemin d'Oka, local 103
Sainte-Marthe-sur-le-Lac (Québec) J0N 1P0

Téléphone :	450 974-7111

CENTRE COMMUNAUTAIRE

99, rue de la Mairie
Sainte-Marthe-sur-le-Lac (Québec) J0N 1P0

Téléphone :	450 472-7310
Service des loisirs et de la vie communautaire :	poste 145
Service des arts et de la culture :	poste 145

GARAGE MUNICIPAL SERVICE DE L'ENTRETIEN ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

2960, boulevard des Promenades
Sainte-Marthe-sur-le-Lac (Québec) J0N 1P0

Téléphone :	450 623-5798 poste 111

POLICE RÉGIONALE	450 473-4686
SERVICE DES INCENDIES	450 473-2730
URGENCES	911

www.ville.sainte-marthe-sur-le-lac.qc.ca

PROCHAINE PARUTION : MARS 2014

Pour soumettre un texte, communiquez avec Madame Audrey Fontaine Laflamme, responsable des communications et des relations avec les citoyens, à l'adresse a.fontaine@ville.sainte-marthe-sur-le-lac.qc.ca.

Vision sur le Lac est une publication de la Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac. Elle vise à informer la population sur les activités et les évènements qui se tiennent dans leur ville. Elle est distribuée gratuitement, au moins six fois par année, dans tous les foyers marthelacquois.

Responsable du bulletin :
Me Sonia Paulus, mairesse

Rédaction des textes et coordination :
Janik Juneau, responsable des communications et des relations avec les citoyens

Mise en page, révision des textes et infographie :
Créations Gamma

Impression :
Imprimerie BL litho Inc.

Distribution :
Société canadienne des postes

Tirage :
6 700 exemplaires

Dépôt légal :
Bibliothèque nationale du Québec

Information
Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac
3000, chemin d'Oka
Sainte-Marthe-sur-le-Lac (Québec) J0N 1P0

Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac

EcoLogo Paper / Papier Cert. CCD 077

BIOGAZ ÉNERGIE